

# Le revenu de base : un nouveau droit humain

**Le Revenu de Base est universel, individuel, inconditionnel et suffisant pour assurer à chacun une vie digne et sa participation dans la société.**

Ce nouveau droit fondamental pour l'humanité éradiquerait non seulement l'extrême pauvreté mais encouragerait également les activités non-marchandes: artistes, parents ou bénévoles.

Mais c'est aussi une mesure économique ! Un revenu de base pour tous signifie des besoins solvables pour nos entreprises locales. Par ici pour signer la pétition: <http://basicincome2013.eu>

Il nous permettrait donc d'exercer pleinement notre citoyenneté.

Official website: <http://basicincome2013.eu>

Vidéo : <http://www.youtube.com/watch?v=pZOUv5QQMz0&feature=youtu.be>

**Le Revenu de Base** : « Un revenu, c'est comme l'air sous les ailes de l'oiseau ! ». C'est ainsi que commence le film. Est-ce que ce revenu devrait être inconditionnel pour chacun ? Est-ce possible, un droit civique économique ?

Le film est captivant, il fait réfléchir, il touche et met le doigt sur ce qui est raisonnable. Il permet de voir la situation de la société et le devoir de l'argent sous un jour nouveau. Un thème d'une actualité brûlante :

Vidéo : <http://www.youtube.com/watch?v=-cwdVDcm-Z0>

## **Le Revenu d'Existence : une réforme de société.**

C'est officiel : Feu vert pour l'initiative citoyenne européenne. 14 janvier 2013 : La commission européenne vient d'accepter le lancement de la collecte des signatures pour demander aux institutions européennes d'étudier sérieusement l'option d'un revenu de base européen.

Ce revenu de base serait, après le vote des nations membres, un revenu INCONDITIONNEL, versé DÈS LA NAISSANCE et CUMULABLE avec tout autre revenu. C'était déjà en 2012 une idée de Dominique de Villepin. Or ce n'est pas du tout un soixante-huitard. <http://revenudebase.info/2013/01/feu-vert-initiative-citoyenne-europeenne/>

## **Notre société capitaliste et productiviste du « toujours plus » est en crise...**

Nous ne devons pas cependant attendre que ce système s'écroule de lui-même et que de ses ruines encore fumantes surgisse spontanément un monde meilleur. J'appartiens à ceux qui préfèrent chanter au présent plutôt qu'à de lointains lendemains qui chantent. C'est dès maintenant que nous devons commencer à trouver des issues. Nous avons une bonne nouvelle à apporter à l'humanité : la société des humains est déjà assez riche pour permettre à plus de sept milliards d'humains de bien vivre...

Nous n'avons donc pas à courber l'échine devant les politiques de récession sociale mais nous devons, bien au contraire, affirmer qu'être fidèles aux combats émancipateurs de nos anciens, c'est être aujourd'hui encore plus exigeants, c'est donc imposer un nouveau pacte de droits sociaux qui ne soit pas en retrait, c'est imaginer un nouveau pacte qui ne nous conduise pas à défendre un système qui nous tue, mais qui nous permette de commencer à changer véritablement de société.

Nous avons un débat entre nous sur la bonne façon de nommer ce nouveau pacte : revenu social, Dotation Inconditionnelle d'Autonomie, revenu universel ou de citoyenneté, salaire socialisé, dividende social, peu importe finalement le terme. L'essentiel c'est que les adeptes d'un revenu garanti inconditionnel se disent tous convaincus qu'il ne s'agit pas d'être moins disant socialement mais mieux disant...

L'essentiel c'est que nous soyons tous convaincus que cette Dotation Inconditionnelle d'Autonomie est un composant essentiel de ce nouveau pacte social qui permettra d'avancer vers plus d'autonomie et d'en finir, au plus vite, avec la centralité du travail dans nos vies.

Les débats sur les formes que prendra ce revenu social doivent se poursuivre. Nous avons tout à gagner à ne pas cultiver ce

qui nous différencie, mais à chercher une convergence qui tienne compte de notre histoire sociale, politique et culturelle. Nous devons en finir avec plus de vingt ans d'échec du combat en faveur de ce revenu social, nous ne devons pas davantage être dupes lorsque nos adversaires comme Alain Madelin, Christine Boutin ou Dominique de Villepin parlent de « dividende social ». Ce qui nous oppose à la droite ce n'est pas seulement le montant du revenu garanti, ce n'est pas uniquement son caractère universel ou pas, inconditionnel ou pas, c'est la place qu'occupe ce revenu garanti universel et inconditionnel comme instrument de sortie du capitalisme et du productivisme. Pour le dire autrement : la Dotation Inconditionnelle d'Autonomie n'est en rien un simple revenu de survie ! Il est lié à la notion de don, de gratuité, donc à la construction de « communs »...

J'ai toujours dit ma préférence pour une Dotation Inconditionnelle d'Autonomie qui prendrait plusieurs formes : une partie sous forme de monnaie nationale (en euros), une autre partie importante sous forme de monnaie locale à inventer (afin de faciliter notamment la relocalisation de biens socialement et écologiquement responsables) et une partie, essentielle à mes yeux, distribuée sous forme de droits d'accès aux biens communs (gratuité de l'eau vitale, des transports en commun, bouclier énergétique, etc.). Je suis convaincu que notre combat pour une Dotation Inconditionnelle d'Autonomie doit prendre avant tout la forme de la défense et de l'extension de la sphère de la gratuité (libre accès à certains biens et services).

Ce Manifeste pour une Dotation Inconditionnelle d'Autonomie (DIA) ouvre un grand chantier, celui d'une décroissance économique qui profite d'abord aux plus pauvres, celui d'une décroissance qui, se refusant à réclamer plus d'austérité encore à « Hollandréou », cherche à inventer ce que pourrait être une politique du Buen vivir à la française !

**Paul Ariès**

***"Il n'est rien au monde d'aussi puissant qu'une idée dont l'heure est venue" - Victor Hugo***

Ce site présente les contributions de Marc de Basquiat, économiste, au débat sur le concept d'allocation universelle, en étudiant plus particulièrement son applicabilité à la France des années 2010.

Divers documents et liens vers d'autres sites partenaires sont présentés ici, triés par année de création. Ce site contribue à la promotion d'un revenu de base, tel que défini par le collectif français :

***Le revenu de base est un droit inaliénable et inconditionnel, distribué par une communauté politique à tous ses membres, de la naissance à la mort, sur base individuelle, sans contrôle des ressources ni exigence de contrepartie, dont le montant et le financement sont ajustés démocratiquement.***

Si vous voulez vous aussi participer à cette réflexion et rejoindre le réseau des promoteurs de cette réforme majeure de notre système socio-fiscal, n'hésitez pas à nous faire connaître via la fiche "contact".

<http://allocationuniverselle.com/>

## Revenu de base

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Revenu\\_citoyen](http://fr.wikipedia.org/wiki/Revenu_citoyen)

## **REPONSE AUX OBJECTIONS**

<http://www.revenudexistence.org/objections.htm>

## **Dominique de Villepin propose le Revenu Citoyen**

<http://www.creationmonetaire.info/2011/02/dominique-de-villepin-propose-le-revenu.html>

## L'allocation universelle : une voie libérale vers le communisme, par Jacques Marseille

Jacques Marseille, disparu le 4 mars dernier, était un économiste et un historien aussi brillant qu'iconoclaste. Issu de la gauche marxiste, il était devenu l'un des rares – et probablement le meilleur – défenseur d'un libéralisme authentique dans les médias hexagonaux.

Dans son ouvrage « L'argent des Français », paru en 2009, il jetait une fois de plus un pavé dans la mare de la pensée économique unique, en proposant une réforme radicale de notre système social, fondée sur l'« allocation universelle ». Si l'idée avait déjà été avancée en France dans les années 90, notamment par le philosophe André Gorz, l'économiste Marseille en détaillait le chiffrage, démontrant ainsi qu'elle était parfaitement réalisable.

Nous voulons lui rendre hommage en publiant ici cet extrait, qu'il avait à l'époque choisi de diffuser sur son site personnel.



« Tant pis pour les paresseux » est bien, en effet, la seule réponse des partisans de l'allocation universelle à ceux qui pensent que tout homme est obligé de travailler pour avoir le « droit de vivre ». Car s'il faut « contraindre » les salariés français à travailler pour qu'aujourd'hui 15 % d'entre eux gagnent le SMIC, soit 1 000 euros nets par mois, comment construire sur cette « contrainte » une société moins aliénante et moins soumise à la précarité que celle dans laquelle sont aujourd'hui plongés trop d'entre eux ? En fait, le pari de l'allocation universelle est que l'insertion sociale ne peut se construire sur la contrainte mais sur la confiance placée dans les bénéficiaires de ce nouveau droit.

Une utopie, sans doute, pour tous ceux qui n'accordent aucune confiance aux individus et pensent que seule la contrainte de « gagner son pain à la sueur de son front » est le meilleur garde-fou contre la paresse. Un pari sur l'intérêt et la nature humaine pour tous ceux qui pensent au contraire qu'un individu préférera toujours cumuler ce revenu à un autre salaire, surtout quand ce salaire correspondra à un travail qu'il aura plus librement choisi. Dans notre hypothèse, en effet, un couple de smicards toucherait désormais 3 500 euros par mois (deux SMIC à 1 000 euros nets plus deux allocations universelles à 750 euros), au lieu de 2 000 euros aujourd'hui.

Utopie sans doute aussi pour ceux qui pensent qu'une telle somme est incompatible avec l'état des finances de la France. Pari fondé pourtant sur les comptes, pour ceux qui connaissent le bilan de la protection sociale en France. En 2007, l'ensemble des prestations de protection sociale versées par l'État aux Français a représenté 578 milliards d'euros, soit 29 % du PIB, soit près de 60 % du total des dépenses publiques, soit un peu plus de 9 000 euros par Français. 44,9 % de cette somme sont constitués par les prestations vieillesse, 35,5 % par les remboursements des dépenses de santé, 9,2 % par les aides à la maternité et à la famille, 6,2 % par les aides à l'emploi, 2,6 % par les aides au logement et 1,5 % par les aides destinées à combattre l'exclusion sociale. Neuf mille euros donc par Français — le même montant que celui ici envisagé — pour des résultats qui ne sont toutefois pas à la hauteur des sommes engagées.

Si l'on versait une allocation universelle de 750 euros par mois à tous les Français âgés de plus de 18 ans et 375 euros à chaque Français de la naissance à l'âge de 18 ans, cette prestation sociale « révolutionnaire » représenterait 510 milliards d'euros. En échange toutefois, l'instauration de ce revenu garanti de la naissance à la mort serait accompagnée de la suppression de nombreuses prestations aujourd'hui versées, un dispositif unique, simple à verser et totalement compréhensible, remplaçant le maquis des innombrables dispositifs de protection sociale existants. Seraient ainsi supprimés l'ensemble des sommes versées pour ne pas résoudre vraiment la question du chômage. Soit ce qu'on appelle les « dépenses passives », qui comprennent les prestations accordées aux chômeurs et les incitations au retrait d'activité, auxquelles il faut ajouter les « dépenses actives », qui sont l'ensemble des sommes consacrées à améliorer l'employabilité des salariés et à leur proposer un emploi : 76,5 milliards d'euros en 2006, soit 38 000 euros par chômeur recensé !

Seraient aussi supprimés les allocations familiales et l'ensemble des aides à la famille, qui représentent 58 milliards d'euros. Chaque ménage percevrait, en effet, la moitié de l'allocation universelle par enfant jusqu'à l'âge adulte, soit 375 euros par mois. C'est-à-dire bien plus que le montant des allocations familiales aujourd'hui versées (120 euros par mois au-delà de deux enfants). De la même manière seraient évidemment supprimées l'ensemble des bourses accordées aux lycéens et aux étudiants qui, à partir de l'âge de 18 ans, percevraient 750 euros par mois, soit bien plus que les bourses étudiantes les plus

élevées, qui atteignent aujourd'hui 400 euros par mois. Seraient encore supprimées l'ensemble des aides au logement, dont le montant atteint aujourd'hui près de 15 milliards d'euros.

Seraient supprimés enfin les droits à la retraite, qui représentent à ce jour près de 180 milliards d'euros. Une véritable révolution dont il faut ici mesurer l'enjeu. Comme on l'a vu plus haut, notre système de retraite par répartition est condamné à la faillite dans la mesure où le ratio de dépendance démographique — qui désigne le nombre de personnes à l'âge de la retraite par rapport au nombre de personnes en âge de travailler — va quasiment atteindre 100 cotisants pour 80 retraités en 2050, alors qu'il était de 400 cotisants pour 100 retraités dans les années 1980 et de 1 500 cotisants pour 100 retraités au moment où il est entré dans la loi en 1945. En 2050, l'espérance de vie des hommes à 60 ans serait de 27,2 ans, contre 20,4 ans en 2000, et celle des femmes de 32,1 ans, contre 25,6 ans en 2000. A législation inchangée, chaque Français ayant travaillé toucherait quasiment autant en pension de retraite qu'en revenu d'activité. Un moindre mal s'il avait financé lui-même sa retraite. Un scandale s'il fallait faire peser cette charge sur les générations nées après 1970, qui seraient amenées à supporter la charge des retraites d'une génération qui a bénéficié de carrières longues et a laissé filer une dette dont les intérêts et le capital devront être remboursés par ceux qui « bénéficient » de contrats précaires et d'un avenir moins assuré.

En attribuant à chacun 750 euros par mois jusqu'à la mort, l'allocation universelle distribuée de la même manière à l'ouvrière qu'au cadre de la SNCF rétablirait totalement l'équité. Surtout lorsqu'on sait que cette ouvrière se voit aujourd'hui prélever près de 250 euros par mois sur sa rémunération totale pour payer la retraite de ceux qui vivront plus longtemps qu'elle et qui bénéficient de régimes spéciaux. Imaginons qu'elle place la même somme prélevée de son allocation universelle (250 euros) en placement sécurisé (à 4 %) pendant quarante ans. Au terme de ces quarante années, elle disposerait d'un capital d'un peu moins de 300 000 euros, dont le rendement à 4 % (soit 1 000 euros par mois) s'ajouterait à son allocation universelle de 750 euros. Un doublement de sa retraite actuelle ! Une arithmétique simple qui tend à démontrer — c'était le but de l'utopie ici proposée — que l'allocation universelle permet d'améliorer surtout le sort des pauvres tout en les incitant à travailler pour épargner une partie du « revenu garanti » qui leur serait distribué. Une arithmétique qui cherche surtout à prouver qu'un système de capitalisation couplé avec un revenu garanti est bien plus équitable que le régime actuel de répartition qui permet avant tout aux Français les plus protégés de faire financer leur retraite et leur santé par les plus défavorisés.

Dans ce nouveau système serait maintenu le remboursement des dépenses de santé, qui ont atteint 160 milliards d'euros en 2007, et qui resteraient à la charge de la solidarité nationale. Au total, à périmètre inchangé, les dépenses de protection sociale se monteraient ainsi à 670 milliards d'euros, 16 % de plus qu'aujourd'hui, sans même prendre en compte l'économie que représenteraient la suppression des bureaucraties tatillonnes fort budgétivores et les gaspillages des sommes qui sont distribuées à tous alors que certains n'en ont nul besoin. Sans même prendre en compte le surcroît de recettes que représenterait la TVA sur la consommation supplémentaire des ménages bénéficiaires, qu'on peut grossièrement chiffrer à un peu moins de 100 milliards d'euros.

**En somme, distribuer à chaque Français un revenu garanti pendant toute la vie ne coûterait pas beaucoup plus au budget de l'État-providence que le système actuel qui a réussi l'exploit de dépenser autant pour faire de la France le pays où le sentiment d'insécurité est le plus élevé.** Bien loin d'être une méthode grossière et utopique de lutte contre la pauvreté, l'allocation universelle, dont le coût de distribution est négligeable au regard des dispositifs actuels, apparaît donc comme un moyen d'atteindre toutes les personnes pauvres à moindre coût.

Aurait-on pour autant résolu le problème des relations troubles entre les Français et l'argent ? Rien n'est moins sûr, sauf qu'à dépense égale, le pari en vaut certainement la peine. En garantissant tout d'abord qu'un emploi, même faiblement rémunéré, ne supprimerait pas l'allocation de base, elle conforterait, bien mieux qu'aujourd'hui, l'idée que le travail « paie ». Versée automatiquement à chacun, sans égard pour sa situation familiale et ses ressources, l'allocation universelle revaloriserait en effet paradoxalement le travail. Certes, pour ses adversaires, elle pourrait encourager la multiplication d'emplois peu rémunérés. Reste que ces derniers ne trouveraient preneurs que s'ils sont suffisamment enrichissants, formateurs ou susceptibles d'ouvrir des perspectives de carrière. A l'inverse, il est vrai, les emplois repoussants et sans perspectives ne seraient pas favorisés. Faut-il s'en désoler ?

En offrant par ailleurs un revenu garanti sur lequel s'appuyer, l'allocation universelle faciliterait les va-et-vient, tout au long de l'existence, entre les plages de travail, les activités familiales et les moments de formation. En offrant une véritable bourse à tous les étudiants, en sécurisant un budget de consommation minimale, elle rendrait en effet plus facile pour tous le fait de ralentir ou d'interrompre des activités professionnelles afin de faire face à des obligations familiales, d'acquérir une formation complémentaire ou de se réorienter. Avec bien plus d'efficacité que la formation professionnelle qui engloutit aujourd'hui 24 milliards d'euros pour satisfaire la demande de ceux qui n'en ont pas réellement besoin. Loin de décourager l'envie de travailler qui est surtout liée, aujourd'hui, aux faibles perspectives d'ascension sociale qu'offre une

société fort peu solidaire, l'allocation universelle serait au contraire susceptible de marier ce qui paraît pour l'instant incompatible : une sécurité indispensable et une flexibilité accrue du travail. Un bénéfice dont les femmes, qui subissent aujourd'hui plus que les autres salariés le temps partiel et les interruptions de carrière, sortiraient massivement gagnantes.

Enfin, en nourrissant une forme de patriotisme renouvelé autour d'un tel projet national de solidarité, cette allocation faciliterait l'intégration plus efficace de populations immigrées qui ne pourraient en jouir qu'en devenant citoyens français et qu'en adhérant aux valeurs d'une nation aussi exemplaire. Une véritable rupture par rapport aux allocations et subventions multiples distribuées sans conditionnalité et qui ne font qu'entretenir de vastes poches de personnes difficilement intégrables dans le système productif et souvent radicalement hostiles aux valeurs de la patrie qui les héberge et les nourrit.

A tous ceux qui pensent que cette allocation universelle est un fantasme d'excentrique, rappelons que peu de monde, à l'époque de Guizot, acceptait l'utopie du suffrage universel, les uns parce qu'ils le croyaient révolutionnaire, les autres parce qu'ils considéraient, comme les Constituants de 1789, que seul un homme riche pouvait avoir une opinion indépendante et que seule la richesse assurait un vote sincère et libre. N'oublions pas toutefois que la Déclaration d'indépendance américaine s'ouvrait en 1776 par ces mots : « *Nous tenons pour évidentes les vérités suivantes : tous les hommes sont créés égaux, ils sont dotés par leur créateur de certains droits inaliénables au nombre desquels figurent la liberté, la vie et la poursuite du bonheur ; les gouvernements sont institués parmi les hommes pour garantir ces droits et ils tirent leurs justes pouvoirs du consentement des gouvernés.* »

Mettre en place demain ce droit inaliénable à la vie pour tous les jeunes Français qui naissent et pour tous les jeunes Français qui atteignent l'âge de 18 ans coûterait aux finances publiques 11 milliards d'euros la première année, desquels il faudrait défalquer les allocations familiales et les bourses étudiantes. Une telle somme, qui représente moins de 1 % des dépenses publiques, n'est-elle pas un pari sur l'avenir moins risqué que le financement d'un Revenu de solidarité active qui peine à répondre aux situations de pauvreté ?

C'est bien le paradoxe de cette allocation qui renvoie à la question d'un droit au revenu, c'est-à-dire d'un droit à la vie. Prestation destinée à libérer l'individu de la pression marchande, elle se présente aussi comme l'incontournable auxiliaire du marché en permettant aux plus pauvres d'accéder aux « choses » livrées sur le marché. Prestation accordée sans condition, elle implique le démantèlement de tous les secours et contrôles étatiques. Prestation accordée à tous, elle satisfait en partie l'idéal communiste qui est de permettre à chacun de vivre en partie « selon ses besoins ». A condition toutefois que chacun reconnaisse en même temps que c'est le progrès historiquement réalisé par les logiques du marché qui permettrait son instauration. Une voie libérale vers le communisme, en somme !

Extrait de « L'argent des Français », Chapitre 32

<http://www.libgauche.fr/allocation-universelle-voie-liberale-communisme-jacques-marseille/>

## **L'allocation universelle**

L'allocation universelle, aussi appelée revenu d'existence, revenu de base ou dotation inconditionnelle d'autonomie, est intéressante car elle permet véritablement d'améliorer la vie des gens concrètement et très vite. Toutefois, elle n'est bien entendue qu'une mesure, et en ce sens insuffisante par elle-même à provoquer le changement de société global que j'appelle de mes vœux.

L'allocation universelle c'est la garantie d'une existence décente et digne.

Cela consiste à verser mensuellement un revenu ou une allocation, à chaque individu, qu'il soit riche, ou qu'il soit pauvre, qu'il travaille ou ne travaille pas. Cette allocation devrait assurer les besoins fondamentaux de chaque individu (notamment se nourrir, se vêtir, se soigner, se loger ou accéder à un minimum de culture). On parle donc bien ici de besoins, et non d'envie, la différence est essentielle.

L'allocation universelle permet de libérer l'individu de l'obligation du travail non enrichissant ou non satisfaisant sur un plan existentiel. A ce sujet, je me permets de citer Marx : « Le domaine de la liberté commence là où cesse le travail. »

En plus, cela permet de donner leur indépendance concrètement aux jeunes et ainsi de créer une société plus mature.

La question que l'on se pose ensuite est la suivante : est-ce que tout le monde va arrêter de travailler si on donne à tout le monde cette sympathique allocation universelle ?



Et bien selon une étude allemande, 70% des Allemands disent qu'ils continueraient de travailler si on leur donnait une allocation universelle, 20% qu'ils continueraient mais réduiraient leur temps de travail, et 10% qu'ils feraient autre chose dans leur vie comme « travail ».

Toutefois, ces mêmes Allemands pensent à 80% que si on donnait une allocation universelle aux autres Allemands, alors ces derniers ne travailleraient plus... On notera donc ici que une des raisons pour lesquelles l'allocation universelle n'est pas encore en place en Suisse ou en Allemagne consiste simplement en un manque de confiance envers ses concitoyens.

Il est important de bien se dire qu'il faut repenser le travail sous une nouvelle forme.

Après tout, nombre d'activités humaines importantes qui enrichissent la société ne sont pas rémunérées (ou pas assez), voire ne sont même pas prises en compte !

C'est le cas du travail des femmes ou hommes au foyer, de nombre d'artistes qui refusent de se vendre aux normes commerciales capitalistes, de la plupart des poètes, des bénévoles, ou encore des militants politiques.

Autre question : qui s'occuperait des tâches les plus pénibles ou les moins gratifiantes ?

A cela on peut proposer deux solutions : un tournus (par tirage au sort) ou bien (plus pragmatique) une valorisation de ces métiers pénibles ou moins gratifiants afin de les rendre plus attractifs.

Est-ce utopique ? Je pense que l'on parle d'une utopie un peu trop concrète à mon goût, car celle-ci est d'ores et déjà en application dans un tas de pays !

Citons : le Brésil, l'Inde, le Koweït, l'Alaska, Singapour et la Namibie.

En Namibie, on a observé les conséquences suivantes suite à l'instauration de l'allocation universelle : augmentation du niveau d'éducation, baisse de la criminalité, augmentation du niveau de sécurité alimentaire, étoffement du tissu économique par la création de micro-entreprises, et hausse d'emplois. Bref, rien que des conséquences fort positives !

Bon, combien cela coûterait-t-il en Suisse ?

Selon une étude réalisée par le docteur en sciences économiques Samuel Bendahan, verser 2000 francs à chaque Suisse (bébés et mineurs y compris) reviendrait à 170 milliards de francs (c'est à dire 1/3 de notre PIB).

Mais ce qu'il faut prendre en compte c'est que l'allocation universelle remplacerait la majeure partie de notre sécurité sociale (en tout cas l'AVS, l'AI, les allocations familiales, et les prestations complémentaires), ce qui représente 135 milliards.

Donc, au final, il manque 35 milliards à trouver.

Toutefois, si on donne une allocation universelle seulement aux individus majeurs, on réduit d'autant les dépenses.

En outre, la disparition des structures étatiques (préc-citées) de la sécurité sociale signifiera une baisse des coûts étatiques (il ne s'agit toutefois pas d'exclure aucunement une intervention étatique visant à davantage de redistribution des richesses).

Mais bon, de toute façon 2000 francs ce n'est pas assez, je penche plutôt pour 2500 francs, il faudra de toute façon trouver alors des sources alternatives de financement comme par exemple un impôt davantage progressif et déplafonné, et/ou un revenu maximal.

Voilà, je crois avoir présenté les éléments qui me paraissent essentiels.

Ceci étant dit, qu'est ce qui empêche la création de l'allocation universelle ?

Comme toujours, la volonté politique.

### **Le "revenu de base", une solution anticrise ?**

<http://lecercle.lesechos.fr/economie-societe/politique-eco-conjoncture/politique-economique/221141962/revenu-base-solution-antic#.UTwqi4U-HGY.facebook>